



**AVENANT N°1 À LA CONVENTION  
RELATIVE À LA PARTICIPATION  
DES DÉLÉGATAIRES DES SERVICES D'EAU  
AU FONDS DE SOLIDARITÉ POUR LE LOGEMENT**

Entre :

Le Département des Bouches-du-Rhône, représenté par Madame Martine VASSAL,  
Présidente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône,

D'une part,

Et

Le Délégué des services publics d'eau suivant :

La **Société d'Aménagement Urbain et Rural (Saur)**, représentée par son Président,  
Monsieur Laurent ROULET,

D'autre part,

**Il est convenu ce qui suit :**

Par délibération n°104 du 13/07/2016, la Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône a adopté la convention relative à la participation des délégués d'eau au Fonds de Solidarité pour le Logement.

**OBJET DE L'AVENANT**

L'avenant a pour objet d'apporter des modifications sur la dénomination du délégué des services de l'eau et de l'assainissement de la Communauté d'Agglomération Arles Crau Camargue Montagnette (ACCM).

Il est à noter que le délégué des services de l'eau et de l'assainissement sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Arles Crau Camargue Montagnette est la Société ACCM Eaux, Groupe SAUR.

La Communauté d'Agglomération Arles Crau Camargue Montagnette a décidé, après une procédure de mise en concurrence, de confier à la société ACCM Eaux la gestion de ses

services de l'eau potable et de l'assainissement collectif, depuis le 2 février 2016 en succession de la Société des Eaux d'Arles (SEA) et Véolia. De ce fait, la Société ACCM Eaux, Groupe SAUR, est en charge des communes d'Arles et des Saintes-Maries-de-la-Mer.

A compter de février/mars 2017, la Société ACCM Eaux, Groupe SAUR couvrira le territoire de la Communauté d'Agglomération Arles Crau Camargue Montagnette regroupant 6 communes : Arles, Saintes-Maries-de-la-Mer, Saint-Martin-de-Crau, Tarascon, Boulbon, Saint-Pierre-de-Mézoargues.

La contribution totale de la Société d'Aménagement Urbain et Rural (SAUR) est de 4 983 €

L'avenant est fait en sept exemplaires originaux.

Fait à Marseille, le

Le Président Directeur Général  
de la Société des Eaux de Marseille (SEM)  
Loïc FAUCHON

Le Président Directeur Général de la Société  
des Eaux d'Arles (SEA)  
Jean-Marc SIMONDI

Le Président Directeur Général de la Société  
Agglopoie Provence Eau (APE)  
Loïc FAUCHON

La Directrice Générale de la Société Publique  
Locale du Pays d'Aubagne et de l'Étoile –  
l'Eau des Collines  
Béatrice MARTHOS

Le Président de la Société d'Aménagement  
Urbain et Rural (SAUR),  
Laurent ROULET,

Pour le Département  
La Présidente du Conseil Départemental  
Martine Vassal

Le Président de la Société d'Entretien et  
d'Exploitation des Réseaux des Communes  
(SEERC)  
Hervé MADIEC